



Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

PROGRAMME INTERREG NEXT MED 2021-2027

Manuel pour la préparation de projets – Premier appel à propositions



REGIONE AUTÓNOMA
DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA
DELLA SARDEGNA

#everythingMEDpossible



Table des matières

Introduction	3
Liste des acronymes	4
Chapitre 1 : Comprendre l'appel à propositions	5
1.1 Aperçu du Programme Interreg NEXT MED	5
1.2 Critères d'évaluation	6
1.2.1 Pertinence	6
1.2.2 Qualité de conception	7
1.2.3 Capacité opérationnelle et financière du partenariat	7
1.2.4 Efficacité	7
1.2.5 Durabilité	7
1.2.6 Rapport coût-efficacité	8
1.2.7. Principes horizontaux	8
1.3 Budget et financement disponible	8
Chapitre 2 : Gestion du cycle de vie du projet	8
2.1 Introduction à la gestion du cycle de vie du projet	8
2.2 Construction de partenariats	9
Chapitre 3 : Identifier un problème ou une opportunité	10
Chapitre 4 : Développer une idée de projet	12
4.1 La matrice du cadre logique	12
4.1.1 Éléments de la matrice du cadre logique	12
4.1.2 Interreg NEXT MED et les projets	14
4.1.3 Les indicateurs de la matrice du cadre logique	16
4.2 Élaboration du plan de travail et répartition des tâches	17
4.3 Préparation du budget	20
Chapitre 5 : Comment construire une proposition de projet solide	21
5.1 Conseils généraux	21
5.2 Exemples de fiches d'idées de projet	21
5.2.1 Logique d'intervention : exemples de fiches projets	25
Chapitre 6 : Activités de suivi	33
Chapitre 7 : Examiner et Réviser	34
Conclusion	35

Introduction

La participation à un appel à propositions en tant que demandeur peut être un processus complexe et exigeant. Afin d'augmenter les chances de succès, il est important de comprendre quelle est la méthodologie adéquate pour la conception et rédaction d'une bonne proposition de projet ainsi que d'un cadre logique adéquat. Ce manuel a pour but de fournir les informations et les outils les plus pertinents possibles pour l'élaboration de propositions de projets répondant aux exigences de base des appels à propositions du Programme Interreg NEXT MED 2021-2027.

Même si suivre les étapes décrites dans ce document ne garantira pas forcément l'approbation de la proposition, cela contribuera certainement à en élever la qualité globale.

Ce manuel est basé sur les références suivantes :

- Document de Programme Interreg NEXT MED 2021–2027
- Document méthodologique du cadre de performance du Programme Interreg NEXT Bassin Maritime Méditerranée
- Critères d'évaluation inclus dans les lignes directrices à l'intention des demandeurs du premier appel à propositions.

Liste des acronymes

UE	Union européenne
ACL	Approche du cadre logique
MCL	Matrice du cadre logique
PPM	Pays partenaires méditerranéens
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
ONG	Organisation non gouvernementale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
CAD	Comité d'aide au développement
GCP	Gestion du cycle de vie du projet
PEST	Politique, économique, socio-culturel et technologique
R&I	Recherche et Innovation
RACER	Pertinent, Accepté, Crédible, Facile à surveiller et Robuste
RCR	Réalisations communes de la DG REGIO
OSR	Objectif Spécifique de la DG REGIO
PME	Petites et moyennes entreprises
SWOT	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
TOWS	Menaces, Opportunités, Faiblesses et Forces
GT	Groupe de Tâches

Chapitre 1 : Comprendre l'appel à propositions

1.1 Aperçu du Programme Interreg NEXT MED

La première étape pour concevoir et rédiger une bonne proposition de projet consiste à bien comprendre les buts et objectifs généraux du programme Interreg NEXT MED, ainsi que les exigences et critères spécifiques qui seront utilisés pour évaluer les propositions. La lecture attentive du Document de Programme, conçu conjointement par les 15 pays participants et approuvé par la Commission européenne, est une condition préalable pour comprendre le contexte et les besoins spécifiques de l'espace de coopération, ainsi que les priorités thématiques retenues en réponse aux défis communs identifiés.

Le programme Interreg NEXT MED couvre plus de 100 territoires éligibles de 15 pays : 13 d'entre eux ayant déjà participé aux éditions précédentes du programme - Chypre, Égypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Jordanie, Malte, Palestine, Portugal, Tunisie - et deux nouveaux membres, à savoir l'Algérie et la Turquie. Le Programme est mis en œuvre dans le cadre du volet transnational de l'objectif de coopération territoriale européenne et s'appuie sur les expériences positives de plus de 15 années de coopération transfrontalière dans le cadre des programmes IEVP et IEVP MED.

Le programme Interreg NEXT MED vise à encourager la coopération euro-méditerranéenne transnationale et s'efforce de contribuer davantage à la croissance du bassin méditerranéen en renforçant les partenariats, en favorisant les débats politiques et les réponses collaboratives aux défis mondiaux, en soutenant les objectifs de développement durable des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030, en s'alignant sur le nouvel agenda européen pour la Méditerranée, en donnant la priorité à la coopération comme le prévoit la politique européenne de voisinage et en s'alignant sur les programmes de coopération bilatérale de l'UE établis avec les pays voisins.

Doté d'un budget de 253 millions d'euros, Interreg NEXT MED vise à contribuer à un développement intelligent, durable et équitable pour tous en Méditerranée en soutenant une coopération équilibrée, durable et de grande envergure et une gouvernance à plusieurs niveaux. Grâce à un large processus participatif impliquant des institutions, des entités privées et non étatiques de tous les territoires concernés, les pays participants ont identifié les quatre priorités suivantes (voir encadré 1) sur la base du cadre stratégique défini dans le Règlement (UE) Règlement (UE) 2021/1060.

La proposition de projet doit être rédigée de manière cohérente et doit être axée sur un aspect précis de ces thématiques. Ce faisant, il est fortement recommandé de prendre également en compte les principes horizontaux tels que le respect des droits fondamentaux, la promotion de l'égalité des sexes, la prévention de la discrimination, y compris l'accessibilité pour les personnes handicapées, la promotion du développement durable, et de se conformer aux lois nationales et aux différentes réglementations des

pays participants.

1.2 Critères d'évaluation

Un aspect pertinent à examiner attentivement sont les critères d'évaluation qui seront utilisés pour évaluer les propositions. Ces critères comprendront généralement des facteurs tels que la qualité et la faisabilité du projet proposé, les capacités et l'expérience de l'équipe devant mener à bien le projet, ainsi que l'impact et les avantages potentiels du projet. Comprenez la pondération des critères et assurez-vous que votre proposition aborde chacun des aspects clés de l'évaluation.

Le Programme Interreg NEXT MED a identifié plusieurs critères regroupés en six catégories différentes : pertinence, qualité de la conception, capacité opérationnelle et financière du partenariat, efficacité, durabilité, rapport coût/efficacité et principes horizontaux. Vous trouverez ci-dessous une brève description de ces différents critères d'évaluation. Pour une analyse plus approfondie de ceux-ci, veuillez-vous reporter au document sur les critères d'évaluation.

1.2.1 Pertinence

La pertinence dans un projet transnational fait référence au degré d'alignement de la proposition avec les priorités et les objectifs du programme Interreg NEXT MED. Quatre aspects principaux sont pris en compte : la contribution potentielle du projet à la réalisation de la priorité du programme Interreg NEXT MED et de l'objectif spécifique du programme, la présence d'une valeur ajoutée transnationale, la définition adéquate par la proposition des besoins des groupes cibles et des bénéficiaires finaux, et, enfin, la création de synergies ou de complémentarités.

- **Une Méditerranée plus compétitive et intelligente** par l'encouragement d'une transformation économique innovante et intelligente via la Recherche et l'Innovation et la croissance durable et la compétitivité des PME afin de réduire les disparités et contribuer à une meilleure intégration socio-économique.
- **Une Méditerranée plus verte et à faibles émissions de carbone** en soutenant la transition vers une économie neutre en carbone en faisant la promotion d'une transition énergétique propre et équitable, d'investissements dans les économies bleue et verte, de l'économie circulaire, de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique
- **Une Méditerranée plus sociale et inclusive** pour fournir des opportunités d'apprentissage, assurer l'égalité des chances et l'intégration socio-économique, ainsi qu'améliorer l'accès à la santé via des innovations technologiques et la numérisation
- **Une meilleure gouvernance de la coopération pour la Méditerranée** en faisant la promotion d'activités communes pour le partage de connaissances, l'amélioration de la coopération entre partenaires et de la capacité institutionnelle des autorités publiques et des parties prenantes.

Encadré 1 : Priorités du Programme Interreg NEXT MED

1.2.2 Qualité de conception

La qualité de la conception fait référence à l'adéquation de la logique d'intervention, à la mesure dans laquelle le cadre logique de la proposition reflète fidèlement les objectifs, les résultats, les réalisations et les activités de la proposition, et fournit un cadre clair et complet pour le suivi et l'évaluation de l'avancement de la proposition et de l'impact attendu. Cette section tiendra compte de la clarté de la définition des objectifs spécifiques et des résultats attendus, de la conception adéquate des réalisations et des activités, de la cohérence réelle entre la logique d'intervention de la proposition et les besoins des groupes cibles et des bénéficiaires finaux et, enfin, de la question de savoir si les indicateurs du projet sont correctement définis et quantifiés de manière réaliste et réalisables avec les ressources prévues.

1.2.3 Capacité opérationnelle et financière du partenariat

Cette section évaluera la capacité du partenariat et sa capacité à atteindre avec succès les objectifs du projet et à fournir les résultats souhaités, en tirant parti de l'expertise collective, des ressources et des capacités des partenaires. Les capacités du chef de file et des partenaires seront évaluées en fonction de leur expérience et de leur capacité à coordonner, gérer et mettre en œuvre le projet. Le partenariat doit prouver ses capacités techniques et financières et démontrer que les rôles et les tâches du chef de file et des partenaires sont clairement définis et répartis de manière appropriée.

1.2.4 Efficacité

L'efficacité se rapporte à la mesure dans laquelle un projet atteint ses objectifs déclarés et génère les résultats attendus et les réalisations prévues, en tenant compte des ressources du projet, des délais et des besoins et attentes des parties prenantes. Il s'agit d'une mesure du succès d'un projet dans la réalisation de ses objectifs déclarés et sa contribution au programme de développement plus large. Pour évaluer l'efficacité, des aspects tels que la méthodologie de gestion et de coordination, la qualité du plan de travail et la présence d'un plan de suivi et d'une stratégie de communication adéquats seront pris en compte.

1.2.5 Durabilité

En ce qui concerne la durabilité, il s'agit de la capacité du projet à continuer à produire des effets et des impacts positifs après la fin du projet. Cette capacité doit être intégrée dès le début dans la conception du projet et il s'agit de s'assurer que les interventions du projet sont intégrées dans le contexte local et peuvent être maintenues et soutenues par la communauté locale ou d'autres parties prenantes. Cette section couvre les différentes dimensions de la durabilité, telles que la durabilité technique, financière et, le cas échéant, institutionnelle et environnementale. En outre, elle évaluera la durabilité de la contribution pour relever les défis identifiés par la proposition et si les principaux résultats sont applicables et reproductibles par d'autres organisations, régions ou pays en dehors du partenariat actuel.



Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

1.2.6 Rapport coût-efficacité

Le rapport coût-efficacité fait référence à la mesure dans laquelle le projet atteint ses objectifs et produit les résultats et produits attendus grâce à l'utilisation optimale des inputs, des ressources et du temps. C'est une mesure de l'efficacité avec laquelle un projet utilise les ressources pour atteindre ses objectifs, garantissant que les bénéficiaires du projet l'emportent sur les coûts. Les facteurs à évaluer seront le budget, qui doit être réaliste, cohérent et proportionné au plan de travail proposé ; le rapport et l'équilibre entre les coûts estimés et la quantification des résultats attendus, qui doivent être satisfaisants ; et le fait que le budget doit être correctement réparti dans le temps et entre les partenaires.

1.2.7. Principes horizontaux

Les questions transversales dans un projet transnational font référence aux problèmes ou défis qui sont omniprésents et interconnectés et affectent plusieurs secteurs, groupes ou objectifs au sein d'un projet. Ces questions ne se limitent pas à un secteur ou à une composante particulière du projet, mais touchent plutôt divers aspects du projet. En ce qui concerne Interreg NEXT MED, les principes considérés sont le respect des droits fondamentaux, la promotion de l'égalité des genres, la prévention des discriminations, y compris l'accessibilité des personnes handicapées, la promotion du développement durable et, le cas échéant, le respect du principe de « faire aucun préjudice significatif » et la promotion des principes clés du Nouveau Bauhaus européen.

1.3 Budget et financement disponible

Un aspect important à analyser est le budget spécifique, qui décrit le montant total du financement disponible pour l'appel. Il est important de comprendre le budget et le financement disponible, car cela vous aidera à déterminer si votre projet est réalisable ou non. Outre le budget, il est également important de comprendre les règles de financement, qui définissent les conditions dans lesquelles les fonds sont alloués. Celles-ci peuvent inclure des règles sur la manière dont le financement peut être utilisé, le montant du financement que vous pouvez recevoir et le moment où le financement doit être remboursé.

Chapitre 2 : Gestion du cycle de vie du projet

2.1 Introduction à la gestion du cycle de vie du projet

Au début des années 1990, la Commission européenne a adopté la gestion du cycle de vie du projet (GCP) comme principal outil de conception et de gestion de projet, dans le but d'établir des processus cohérents et d'améliorer la qualité globale des cycles de vie des projets. Au fil des ans, les concepts fondamentaux n'ont pas beaucoup changé, à part



peut-être l'évolution de la terminologie utilisée¹.

Généralement, toutes les méthodologies de gestion de projet impliquent l'existence d'un cycle de flux contenant différentes phases, la fin d'une phase devant devenir le début d'une autre. La figure 1 illustre la schématisation de la GCP adaptée au contexte d'Interreg NEXT MED.

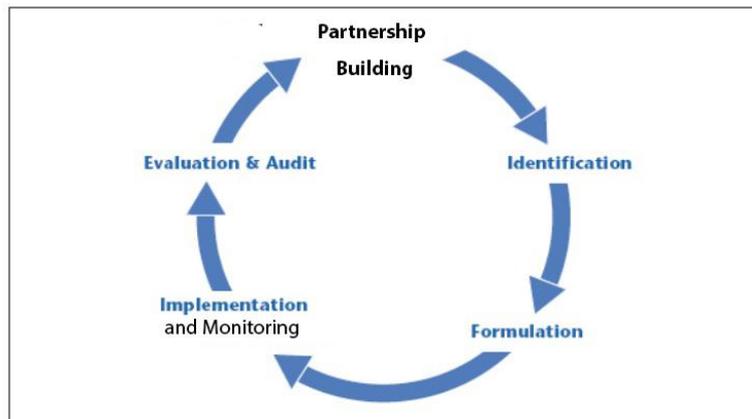


Figure 1 Cycle de Vie du projet

Comme indiqué dans l'introduction, ce document fournira principalement des informations sur l'élaboration d'une proposition de bonne qualité ; par conséquent, les deux dernières étapes du GCP ne seront couvertes que pour souligner l'importance d'élaborer un plan de travail et un système de suivi appropriés.

2.2 Construction de partenariats

Dans le cadre du Programme Interreg NEXT MED, la création de partenariats est un aspect crucial qui influence fortement l'ensemble du processus d'élaboration d'une bonne proposition de projet. Il est important d'établir des partenariats solides avec les autres partenaires du projet. Il est ainsi souhaitable que la création du partenariat soit le résultat d'un processus collaboratif qui s'est consolidé au fil des années, ou du moins s'appuie sur des expériences antérieures et sur de solides relations transfrontalières ainsi que sur des intentions mutuelles transnationales.

¹https://international-partnerships.ec.europa.eu/system/files/2020-09/methodology-aid-delivery-methods-project-cycle-management-200403_en.pdf

Un partenariat solide permet une communication, une collaboration et une coordination des efforts efficaces, ce qui peut conduire à la définition de meilleurs objectifs pour le projet. De plus, les partenariats peuvent rassembler un large éventail de compétences et de ressources, ce qui peut être bénéfique pour résoudre des problèmes complexes et atteindre les objectifs du projet. Un partenariat solide favorise également la transparence, la responsabilité et la confiance mutuelle lesquelles sont essentielles pour construire une relation durable et à long terme entre les partenaires, un objectif au cœur même du Programme Interreg NEXT MED.

De plus, il est recommandé de promouvoir un processus participatif pour l'élaboration de la proposition. La conception du projet ne doit pas incomber uniquement au chef de file, les autres partenaires du projet doivent jouer un rôle pertinent, ainsi que d'autres parties prenantes telles que les acteurs externes et les bénéficiaires lorsque cela est possible. Cela permettra de s'assurer que le projet répond aux besoins de la population et que les décisions prises reflètent les intérêts des différents intervenants impliqués.

Le programme Interreg NEXT MED encourage la création de partenariats transnationaux, pour lesquels un outil de partage d'idées de projets sera disponible, facilitant ainsi la mise en relation avec d'autres organisations intéressées par le développement d'idées similaires. En effet, du fait de la dimension transnationale du Programme, la contribution de chaque partenaire sera soigneusement évaluée lors de l'évaluation des propositions. En tant que programme de coopération fonctionnant selon les principes de gestion partagée et de partenariat, le rôle de chaque partenaire doit être défini selon les principes de responsabilité commune et d'appropriation transversale.

Chapitre 3 : Identifier un problème ou une opportunité

Afin d'identifier le problème spécifique ou l'opportunité à traiter, il est conseillé de suivre l'approche du cadre logique (ACL) qui aidera à définir de manière adéquate les objectifs du projet et les activités qui seront mises en œuvre pour les atteindre. L'ACL est un outil de planification et de gestion de projet, il est couramment utilisé dans les secteurs du développement et de l'humanitaire à des fins de conception, de suivi et d'évaluation de projets. L'ACL comporte deux phases principales, l'analyse et la planification, qui sont réalisées étape par étape au cours des phases d'identification et de formulation du cycle de projet.

Au cours de l'étape d'analyse, la situation actuelle est analysée afin de formuler une vision de l'état futur souhaité et de déterminer les stratégies à appliquer pour l'atteindre. L'idée principale derrière l'ACL est que les projets et les programmes sont conçus pour répondre aux problèmes rencontrés par le(s) groupe(s) cible(s) et leurs besoins et intérêts. À l'étape de planification, les objectifs de l'analyse sont transformés en un plan

pratique et réalisable. À cette étape, la matrice du cadre logique (MCL) est créée, ce qui nécessite une analyse plus approfondie et un raffinement des idées, des activités, et où les besoins en ressources sont spécifiés et programmés, et un budget est élaboré. Cette étape sera analysée plus en détail à la section suivante.

L'étape d'analyse consiste à identifier un problème clair ou une opportunité que le projet proposé vise à résoudre ; ce problème ou cette opportunité doit être conforme aux objectifs du programme et aux priorités et objectifs spécifiques définis dans l'appel à propositions. Il prend généralement en considération quatre éléments : l'analyse des parties prenantes, l'analyse du problème (une évaluation de la réalité), l'analyse des objectifs (une description d'une situation future améliorée) et l'analyse de la stratégie (une évaluation des différentes options pour faire face à une situation donnée).

Il est conseillé de mener des recherches pour identifier les problèmes ou défis pertinents dans le domaine ou la communauté que le projet ciblera. Cela peut impliquer l'examen de la littérature existante, de consulter des experts ou des parties prenantes, ou de mener des enquêtes ou des entretiens avec des bénéficiaires potentiels. Les informations recueillies à partir de la recherche doivent être utilisées pour définir le problème ou l'opportunité de manière claire et concise ; cela devrait inclure une description détaillée du problème, ainsi que ses causes et ses conséquences. Un autre aspect pertinent à garder à l'esprit est d'identifier et de décrire correctement la population ou la communauté cible qui sera affectée par le problème ou l'opportunité.

Plusieurs outils sont disponibles pour effectuer une analyse de contexte. Parmi eux, un outil qui pourrait améliorer la profondeur de l'analyse est l'analyse SWOT du problème ou de l'opportunité. L'analyse SWOT est un outil de planification stratégique utilisé pour évaluer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces liées au problème ou à l'opportunité qui sera au centre de la proposition de projet. Le but d'une analyse SWOT est d'identifier les principaux facteurs internes et externes qui peuvent influencer positivement ou négativement le succès d'un projet, afin que les informations pertinentes puissent être utilisées pour prendre des décisions éclairées et stratégiques.

Ces informations doivent être utilisées pour développer un concept de projet clair qui aborde le problème ou l'opportunité de manière significative. Le concept du projet doit inclure un bref résumé des principaux objectifs et activités du projet ; il constituera la base du reste de la proposition et sera utilisé pour guider l'élaboration de la matrice du cadre logique. Il convient de considérer que d'autres outils de réflexion sur la conception sont disponibles, tels que l'approche TOWS ; tandis que l'analyse SWOT met l'accent sur l'environnement interne (forces et faiblesses), l'analyse TOWS oblige à regarder d'abord l'environnement externe (menaces et opportunités). Une autre option est l'analyse PEST (politique, économique, socioculturelle et technologique), qui prend en compte d'autres facteurs externes et est plus orientée vers le marché ou une nouvelle entreprise potentielle.

Chapitre 4 : Développer une idée de projet

Après avoir identifié le problème ou l'opportunité à traiter, une idée de projet détaillée doit être développée qui soit correctement alignée avec les objectifs du programme, faisable et percutante. L'idée de projet doit inclure une description des objectifs et des activités du projet. Assurez-vous également d'identifier les groupes cibles et les bénéficiaires finaux qui seront affectés par le projet et le problème ou l'opportunité spécifique qu'il aborde.

Dans le même temps, il est essentiel de quantifier le plus précisément possible le nombre de groupes cibles et bénéficiaires finaux.

À l'étape de planification, les conclusions de l'étape d'analyse précédente sont transformées en un plan opérationnel prêt à être mis en œuvre. Cette étape se décompose en trois phases distinctes : Création de la MCL ; élaboration du plan de travail, qui décrit le calendrier (montrant le calendrier de chaque activité) et l'allocation des ressources ; préparation du budget.

Il est important de considérer également la faisabilité et la durabilité de l'idée du projet. La faisabilité fait référence aux aspects techniques et opérationnels du projet, tels que la disponibilité des ressources et la capacité à mettre en œuvre les activités proposées. La durabilité fait référence à l'impact et aux avantages à long terme du projet, par exemple si le projet continuera d'avoir un impact après la fin de la période de financement.

4.1 La matrice du cadre logique

4.1.1 Éléments de la matrice du cadre logique

La logique d'intervention verticale de l'ACL se compose de quatre éléments principaux : l'objectif général, l'objectif spécifique et les résultats attendus, les réalisations et les activités du projet. Conformément à la définition du Comité d'aide au développement (OCDE-CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'objectif général est le changement plus large et à long terme auquel l'action contribue au niveau régional (transnational), national ou sectoriel, dans le contexte politique, social, économique et environnemental mondial qui découlera des interventions de tous les acteurs et parties prenantes concernés. Les résultats attendus et l'objectif spécifique constituent le principal effet à moyen terme de l'intervention axée sur les changements comportementaux et institutionnels bénéfiques au(x) groupe(s) cible(s) et résultant des réalisations correspondantes du projet.

Selon la définition du CAD de l'OCDE, les réalisations sont « les produits, les biens d'équipement et les services qui résultent des interventions de développement », ils doivent être liés à l'objectif spécifique correspondant par une numérotation claire. Ils doivent également inclure les changements résultant de l'action qui sont pertinents pour la réalisation de l'objectif spécifique ; ces changements concernent l'amélioration des capacités, aptitudes, compétences d'un groupe de personnes et sont générés par

l'action. Les réalisations sont sous le contrôle de l'intervention (du projet) ; d'autre part, les résultats attendus et l'objectif spécifique sont sous le contrôle des bénéficiaires finaux, ce qui signifie qu'ils ne sont pas sous le contrôle direct de la direction du projet. Enfin, les activités du projet sont ce que l'intervention fait pour produire le résultat et, par conséquent, pour atteindre les objectifs du projet (utilisation des ressources).

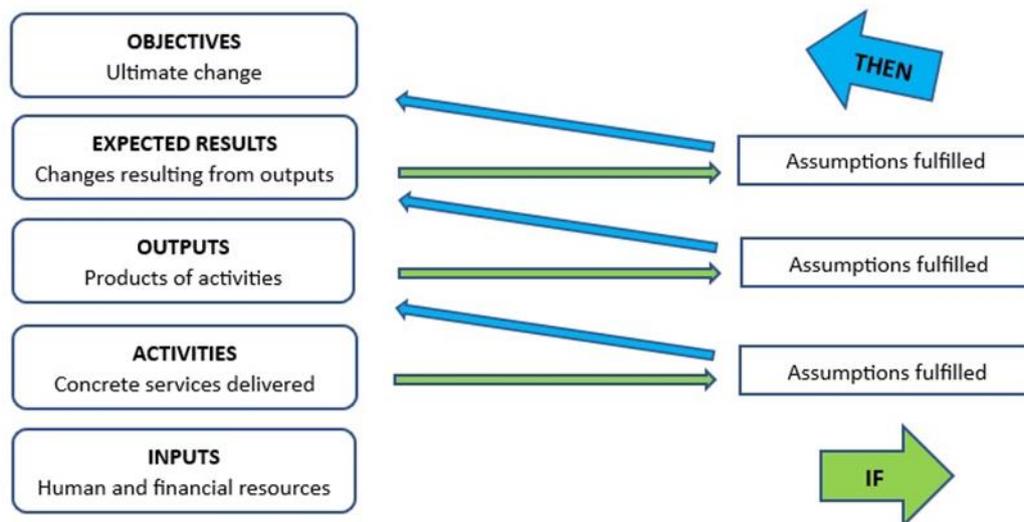


Figure 2 : liens logiques entre les éléments de l'intégration logique verticale et les hypothèses

La MCL est un outil logique et séquentiel qui aide à garantir que les activités et les produits du projet sont alignés sur les résultats attendus, l'objectif spécifique et l'objectif général, et que les éléments de la logique d'intervention sont réalistes et réalisables. Cela aide également à faciliter une communication claire entre les parties prenantes du projet et à suivre et évaluer les progrès et le succès du projet.

La chaîne de résultats est un diagramme illustrant une voie causale du changement en question ; il vise à représenter la hiérarchie des priorités stratégiques du projet et couvre l'élément de la logique d'intervention verticale ; il établit clairement le lien logique entre les activités, les réalisations, les résultats attendus, l'objectif spécifique et l'objectif général du projet.

Les hypothèses font également partie de la MCL, ce sont des facteurs qui échappent au contrôle des gestionnaires du projet et qui peuvent avoir un impact sur le succès et la durabilité d'un projet. Ces facteurs externes sont pris en compte lors de la réponse à la question : "Quels éléments externes peuvent influencer la mise en œuvre et les avantages à long terme d'un projet qui ne peuvent pas être directement contrôlés par la gestion de projet ?"

La relation logique fonctionne comme suit :



- une fois les Activités du projet réalisées, et si les Hypothèses à ce niveau se vérifient, les Réalisations seront atteintes ;
- une fois ces Réalisations et les hypothèses à ce niveau réalisées, les Résultats Attendus du projet seront atteints ;
- une fois les Résultats Attendus atteints, l'Objectif Spécifique est atteint ;
- une fois que l'Objectif Spécifique a été atteint et que les hypothèses à ce niveau sont remplies, la contribution à la réalisation de l'Objectif Général aura été apportée par le projet.

Lors de la rédaction des formulations à utiliser comme objectif général, objectif spécifique, résultats attendus et réalisations, il est considéré comme une bonne pratique de suivre quelques raccourcis pratiques. Par exemple, le passé est utilisé pour formuler les réalisations, les résultats attendus et l'objectif spécifique, tandis que l'infinitif "À..." suivi d'un verbe indiquant la nature du changement envisagé par le projet doit être utilisé pour formuler l'objectif général. La même formulation ne doit pas inclure plus d'un sujet/thème (évittez d'utiliser une causalité dans une même formulation telle que "pour", "par", "à travers").

4.1.2 Interreg NEXT MED et les projets

Selon la terminologie couramment utilisée, un programme est défini comme un ensemble d'activités et de projets coordonnés qui sont conçus pour atteindre un objectif de développement spécifique ou un ensemble d'objectifs. Un programme est généralement mis en œuvre par un groupe d'organisations travaillant ensemble.

Les programmes sont généralement conçus pour résoudre des problèmes ou des problèmes complexes qui ne peuvent être résolus uniquement par des projets individuels. Ils se caractérisent par un degré élevé de coordination et de cohérence, avec des projets individuels travaillant ensemble pour atteindre un objectif commun. Les programmes peuvent également impliquer des partenariats avec les gouvernements, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes afin de s'assurer que leurs objectifs sont alignés sur les priorités et les besoins locaux.

Ainsi, Interreg NEXT MED a identifié quatre objectifs stratégiques (voir section 1.2) dans la Règleme nt européen pertinent qui doivent être considérées comme les priorités du programme ; à chaque priorité (voir encadré 2) est lié un ou plusieurs objectifs spécifiques. En ce qui concerne les projets, lors de la rédaction de la proposition, il est fortement conseillé de limiter à un le nombre d'objectifs spécifiques du projet ; s'ils sont jugés indispensables, un maximum de deux objectifs spécifiques peut être identifiés.



- Priorité 1 : Une Méditerranée plus compétitive et intelligente

Objectif spécifique : RSO1.1. Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

Objectif spécifique : RSO1.3. Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs

- Priorité 2 : Une Méditerranée plus verte et à faibles émissions de carbone

Objectif spécifique : RSO2.1. Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif spécifique : RSO2.4. Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes

Objectif spécifique : RSO2.5. Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau

Objectif spécifique : RSO2.6. Favoriser la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources

- Priorité 3 : Une Méditerranée plus sociale et inclusive

Objectif spécifique : RSO4.2. Améliorer l'égalité d'accès à des services de qualité et inclusifs dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie grâce au développement d'infrastructures accessibles, notamment en favorisant la résilience dans le domaine de l'enseignement et de la formation à distance et en ligne

Objectif spécifique : RSO4.5. Assurer un accès équitable à la santé et favoriser la résilience des systèmes de santé, y compris les soins primaires, et promouvoir la transition des soins institutionnels vers les soins familiaux et communautaires

Encadré 2 : Priorités et objectifs spécifiques du Programme Interreg NEXT MED

Il existe une symétrie et un lien entre Interreg NEXT MED et chaque projet financé, car le Programme Interreg NEXT MED vise à atteindre ses objectifs grâce au financement de projets individuels. En travaillant étroitement avec les projets qu'il finance, Interreg NEXT MED peut s'assurer que ses objectifs sont atteints de manière efficace et efficiente, tout en favorisant la coordination et la coopération entre plusieurs projets. Le succès d'Interreg NEXT MED dépend, en fin de compte, du succès des projets individuels qu'il soutient. Une interaction efficace entre le programme et les projets est donc essentielle. Chaque projet soutiendra la réalisation des objectifs généraux du programme Interreg NEXT MED, par conséquent les objectifs spécifiques d'Interreg NEXT MED représenteront l'objectif général du projet qu'il financera (voir figure 3).

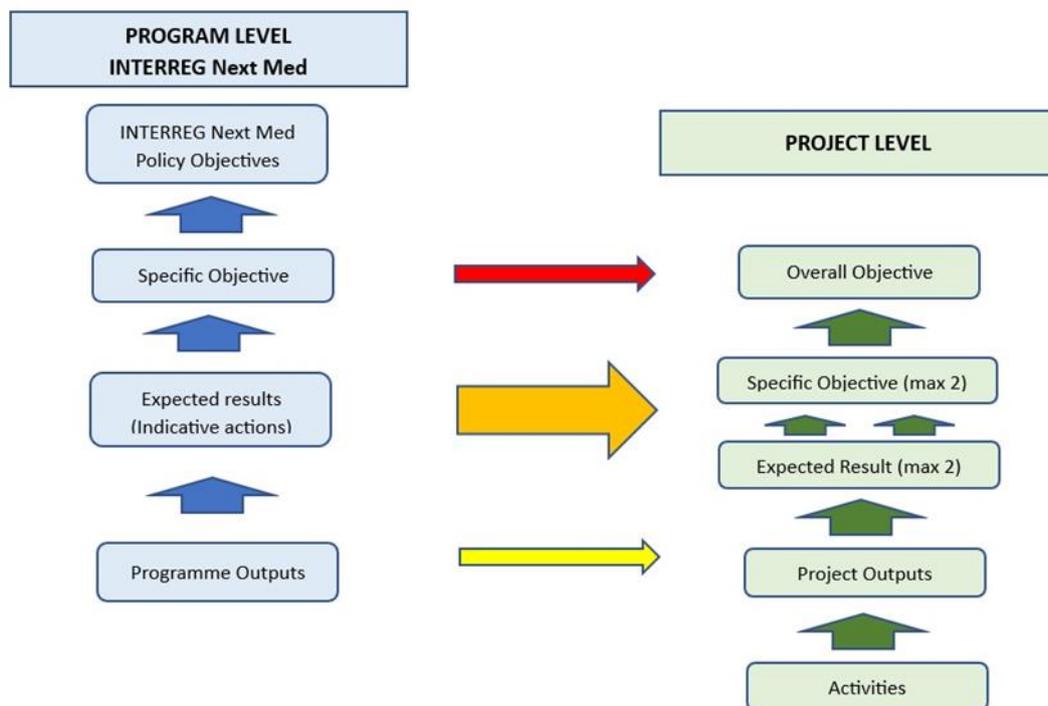


Figure 3 : symétrie entre Interreg NEXT MED et le niveau projet

4.1.3 Les indicateurs de la matrice du cadre logique

Les indicateurs objectivement vérifiables (indicateurs) sont des mesures quantitatives ou qualitatives qui sont utilisées pour évaluer la performance du projet et déterminer dans quelle mesure les objectifs (généraux et spécifiques) et les résultats du projet ont été atteints, en d'autres termes, ils sont la preuve qui permet au partenaire de mesurer l'avancement du projet. Selon le Manuel CGP de l'UE, la signification d'un indicateur objectivement vérifiable est que "les informations collectées doivent être les mêmes si elles sont collectées par différentes personnes".

La MCL fournit un cadre structuré pour organiser et présenter les indicateurs d'une manière facile à comprendre et à analyser ; il permet aux Chefs de file de prendre des décisions éclairées et de réaliser les ajustements nécessaires aux activités du projet, en veillant à ce que le projet reste sur la bonne voie et reste centré sur la réalisation des objectifs fixés.

Les indicateurs de la MCL jouent également un rôle important afin de garantir la responsabilité et la transparence du projet. En fournissant une image claire et mesurable de l'avancement du projet, les indicateurs permettent également au partenaire de mise en œuvre de suivre l'utilisation des ressources du projet et de s'assurer que le projet est mis en œuvre comme prévu.



Les indicateurs fournissent également un moyen de communication entre les parties prenantes du projet, y compris le personnel du projet, les bénéficiaires et les partenaires.

Dans le cas d'Interreg NEXT MED, les indicateurs de réalisation et de résultat sont définis dans le "Document méthodologique du cadre de performance du programme" en basant sur une sélection des indicateurs communs fournis par la Commission européenne en Annexe I du Règlement (UE) 2021/1058.

Les indicateurs doivent fournir des moyens simples, vérifiables et fiables pour suivre les changements et les performances. Dans la mesure du possible, tous les indicateurs doivent être RACER, qui est l'acronyme (en anglais) des mots Pertinent, Accepté, Crédible, Facile à surveiller et Robuste contre la manipulation.

- Pertinent : l'indicateur doit être étroitement lié à l'élément de la logique d'intervention à atteindre, fournissant un reflet clair et significatif de l'objectif à mesurer.
- Accepté : l'indicateur doit être largement accepté et reconnu par les parties prenantes impliquées dans le projet. L'indicateur doit être approuvé par toutes les parties prenantes, y compris le personnel du projet, les bénéficiaires et les partenaires, pour s'assurer qu'il est accepté et bénéficie d'une large adhésion. En sélectionnant des indicateurs facilement compréhensibles et acceptés par toutes les parties prenantes, le projet peut être suivi plus efficacement et les progrès peuvent être rapportés avec plus de précision.
- Crédible : ce qui signifie que même pour les non-experts, la définition est sans ambiguïté, claire et facile à interpréter
- Facile à contrôler : il fait référence au rapport coût-efficacité de l'indicateur, lorsque la collecte de données est faisable en termes de coûts et de temps pour les responsables de l'activité
- Robuste contre la manipulation : lorsqu'il est clairement défini et non sujet à manipulation

Encadré 3 : explication de l'acronyme RACER

4.2 Élaboration du plan de travail et répartition des tâches

L'élaboration d'un plan de travail est une étape importante du processus de planification de projet. Il s'agit de créer un aperçu complet du calendrier du projet et de l'allocation des ressources. Le plan de travail décrit le calendrier de chaque activité, indiquant les dates de début et de fin de chaque tâche et leurs interdépendances. Cela permet de s'assurer que toutes les activités sont menées de manière coordonnée et efficace et que le projet reste sur la bonne voie.

La composante d'allocation des ressources du plan de travail identifie les ressources spécifiques requises pour chaque activité, y compris le personnel, les matériaux, l'équipement et le financement. Ces informations aident les coordinateurs de projet à allouer efficacement les ressources, en s'assurant que les ressources adéquates sont

disponibles lorsqu'elles sont nécessaires. En prenant en compte toutes les ressources requises pour chaque activité, le chef de file peut prendre des décisions éclairées sur la manière d'allouer ces ressources afin d'atteindre les objectifs du projet.

Le plan de travail sert de feuille de route pour le projet, fournissant une image claire de ce qui doit être fait, quand cela doit être fait, et comment cela sera fait et par qui. Il permet de s'assurer que tous les membres de l'équipe travaillent vers le même objectif et fournit un point de référence pour le suivi des progrès et la gestion des risques. Un plan de travail bien élaboré est essentiel au succès du projet et doit être régulièrement revu et mis à jour pour refléter les changements dans l'environnement du projet.

Le Programme Interreg NEXT MED a adopté une méthodologie d'organisation utilisant le concept de Groupes de Tâches (GT). Dans un projet transnational ou transfrontalier, les GT font référence à des unités de travail spécifiques qui doivent être achevées dans un certain délai. Le but principal de l'organisation du travail en groupes de tâches est de décomposer des projets complexes en composants plus petits et plus gérables qui peuvent être attribués à différentes équipes ou individus. Chaque module de travail doit être clairement défini, avec une portée spécifique, une définition des tâches, un calendrier et un ensemble de livrables. Il devrait également avoir un responsable

désigné qui est responsable de s'assurer que les travaux seront terminés à temps et selon les normes de qualité requises. Les GT doivent être organisés de manière à faciliter le suivi des progrès, l'identification des dépendances et la gestion efficace des ressources.

Les GT représentent une approche très importante dans la mise en œuvre, car ils constituent une unité de gestion et opérationnelle du projet. Dans le cadre d'Interreg NEXT MED, les GT permettent aux partenaires de mise en œuvre d'un projet d'atteindre les Résultats attendus décrits pour exemple dans le document du programme Interreg NEXT MED.

Les résultats attendus sont un élément clé dans le développement d'un projet financé par le programme Interreg NEXT MED. Les résultats

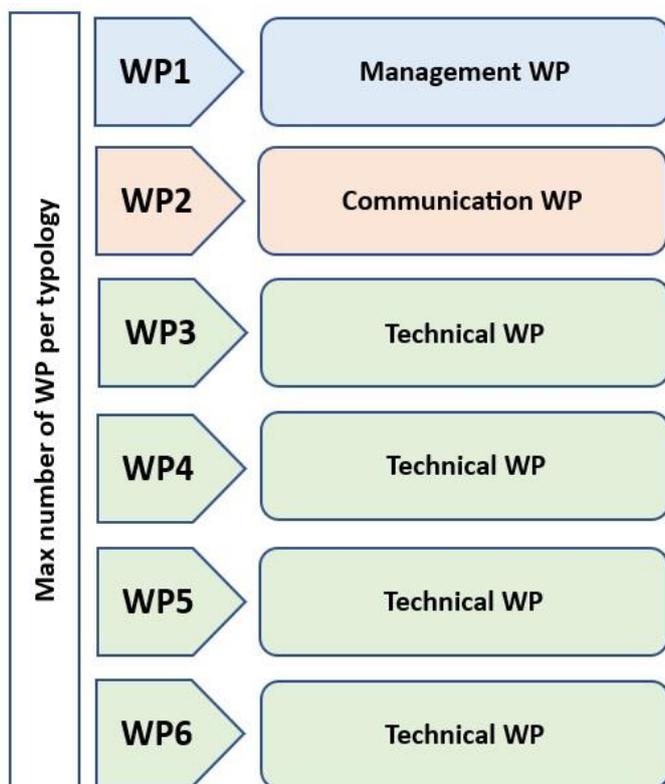


Figure 2 : Utilisation schématique des Groupes de Tâches

attendus, qui peuvent être atteints grâce à la mise en œuvre réussie d'un GT, peuvent être considérés comme une étape intermédiaire et préparatoire vers la réalisation de



l'objectif spécifique du projet. Le nombre de résultats attendus doit être un pour chaque objectif spécifique. En cas de projet complexe, les résultats attendus du projet peuvent contenir plus d'une composante.

Chaque résultat attendu, selon son niveau de complexité, pourrait être atteint par la mise en œuvre d'un ou de quatre GT au maximum. C'est pourquoi les GT doivent être cohérents avec les éléments mentionnés dans le MCL de la proposition (objectif spécifique, résultats et activités).

Lors de l'élaboration des GT, il faut garder à l'esprit qu'un maximum de quatre GT techniques et un maximum de deux GT administratifs sont autorisés. Les GT techniques peuvent faire référence à différents niveaux d'intervention, tels que le niveau sociétal (par exemple, le renforcement des capacités), le niveau technique (par exemple, les projets pilotes, le laboratoire vivant) et le niveau réglementaire (par exemple, le cadre politique). Les GT administratifs concernent principalement les activités de communication, de gestion financière et de suivi.

Il est très important de respecter la correspondance entre les GT et la MCL du projet ; la somme de toutes les activités, résultats et ressources (humaines, financières et techniques) apparaissant dans les GT doit coïncider avec les activités, réalisations, objectifs et ressources du projet.

		Mois												
Groupes de Tâches	Responsable	1	2	3	4	5	6	7	8	9	dix	11	12	
Gestion GT1	Chef de File	Activités administratives												
Communication GT2	Partenaire 3		Activités de communication											
Technique GT 3	Chef de file	Activité 1												
	Partenaire 1		Activité 2											
	Partenaire 2			Activité 3										
Technique GT 4	Partenaire 1		Activité 1											
	Partenaire 2			Activité 2										
	Partenaire 3				Activité 3									
Technique GT 5	Chef de file			Activité 1										
	Partenaire 1			Activité 2										
	Partenaire 2						Activité 3							
	Partenaire 3								Activité 4					
Technique GT 6	Chef de file					Activité 1								
	Partenaire 3							Activité 2						

Tableau 1 Exemple de diagramme de GANTT utilisé pour organiser les groupes de tâches et planifier les activités



Rappel

- La meilleure option est de n'identifier qu'un seul Objectif Spécifique par Projet, au maximum deux.
- Au moins un résultat attendu, maximum deux, doivent être identifiés.
- Un seul résultat attendu par objectif spécifique.
- La meilleure option consiste à lier un groupe de tâche à un résultat attendu, au maximum quatre groupes de tâches techniques.
- 3 activités au maximum à définir pour chaque réalisation.

Encadré 5 : Eléments clés de la proposition

4.3 Préparation du budget

La préparation du budget est une étape cruciale dans le processus de planification d'un projet. Il s'agit d'estimer les coûts de toutes les ressources nécessaires pour mener à bien le projet et de s'assurer que le projet est financièrement réalisable. Le budget sert de plan financier pour le projet et est utilisé pour surveiller et contrôler les dépenses du projet.

Le processus de préparation du budget commence par identifier tous les coûts associés au projet, y compris les frais de personnel, les déplacements, les infrastructures, les équipements, les coûts de sous-traitance et les frais administratifs. Pour chaque élément de coût, une estimation du montant nécessaire et du calendrier des dépenses est effectuée. Ces informations sont ensuite utilisées pour créer un budget complet pour le projet.

En plus d'estimer les coûts, le budget prend également en compte toutes les contraintes ou limitations sur le financement du projet. Ces informations sont utilisées pour développer un budget réaliste qui est aligné sur les buts et les objectifs du projet.

Le budget est un outil important pour la gestion de projet, et sa première source de suivi, car il permet de s'assurer que le projet respecte ses contraintes financières. En surveillant régulièrement les dépenses du projet et en les comparant au budget, le chef de file peut identifier très tôt tout problème financier potentiel et prendre des mesures correctives si nécessaire. Le budget permet également de s'assurer que toutes les parties prenantes du projet ont une compréhension claire des exigences financières du projet et peuvent prendre des décisions éclairées sur l'allocation des ressources.

Le budget sera planifié en tenant compte du préfinancement que le projet recevra. Dès le deuxième préfinancement, le niveau des dépenses déclarées est crucial. Par conséquent, le budget approprié doit tenir compte des flux de trésorerie et de la

nécessité de planifier correctement le calendrier des dépenses.

Chapitre 5 : Comment construire une proposition de projet solide

5.1 Conseils généraux

Cette étape consiste à rassembler toutes les informations et tous les éléments développés au cours des étapes précédentes dans une proposition claire, bien rédigée et convaincante qui communiquera efficacement l'idée du projet, le cadre logique et le plan budgétaire à l'organisme de financement, dans ce cas, le Programme Interreg NEXT MED.

Pour commencer, suivez le format et les lignes directrices fournies dans l'appel à propositions. Comme pour Interreg NEXT MED, la proposition doit être rédigée à l'aide de la plateforme spécifique, en remplissant les rubriques spécifiques correspondantes.

Cependant, il est recommandé de préparer à l'avance un résumé exécutif, une description du projet, un cadre logique, un budget et une élaboration des groupes de tâches avant d'entrer sur la plateforme pour soumettre la proposition.

Dans le résumé exécutif, fournissez un bref aperçu de l'idée du projet, de ses objectifs et un résumé des principales activités. Cette section doit être concise et claire, et doit capter l'attention du lecteur. Dans la description du projet, fournissez une explication détaillée de l'idée du projet, y compris le problème ou l'opportunité qu'il aborde, la population ou la communauté cible, ainsi que les objectifs et activités spécifiques. La MCL doit être alignée sur la description du projet ; il convient de fournir une explication détaillée du lien logique entre l'objectif du projet, les activités et les indicateurs. Dans le plan budgétaire, fournissez une ventilation détaillée de tous les coûts associés au projet, y compris le personnel, l'équipement et les autres dépenses. Dans le plan de mise en œuvre, il est recommandé de fournir une explication détaillée de la manière dont le projet sera mis en œuvre, y compris les tâches, activités et étapes spécifiques qui seront entreprises, ainsi que les ressources et le personnel nécessaires pour mettre en œuvre le projet.

Il est important d'utiliser un langage clair, concis et persuasif tout au long de la proposition. Évitez d'utiliser du jargon ou des termes techniques qui pourraient ne pas être familiers au lecteur et assurez-vous de démontrer la faisabilité et l'impact du projet. Enfin, relisez et modifiez la proposition plusieurs fois pour vous assurer qu'elle est exempte d'erreurs et que le langage est clair et concis.

5.2 Exemples de fiches d'idées de projet

Afin de guider et de soutenir la formulation d'une bonne stratégie d'intervention, le Programme Interreg NEXT MED fournit deux fiches d'exemple concernant les idées de



Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

projet possibles et la logique d'intervention associée. Il est très important de souligner que ces fiches ne représentent que des exemples qui peuvent être utilisés comme un outil pour bien comprendre le processus de rédaction d'une bonne proposition de projet ; **il ne s'agit pas de schémas devant être adoptés** lors de la définition de votre stratégie de projet.

Comme indiqué dans la section 4.1.2, les objectifs spécifiques d'Interreg NEXT MED représentent l'objectif général des projets, par conséquent l'objectif général du projet indiqué dans chaque fiche ne peut pas être modifié. Après la sélection de l'objectif général, les projets doivent choisir le « Type d'intervention » (ou « Domaine d'intervention », à ne pas confondre avec les « Types de projet » définis pour le premier appel à propositions) le plus pertinent dans la liste disponible dans le formulaire de candidature en ligne. Le « type d'intervention », basé sur une nomenclature type définie à l'annexe 1 du Règlement (UE) 2021/1060 (Règlement Dispositions Communes), permet de suivre la répartition financière des ressources programmées par type d'intervention, notamment en référence à la réalisation d'un objectif général de 30 % des dépenses budgétaires de l'Union européenne pour soutenir les objectifs climatiques. Voir le tableau 2 pour une liste complète des « domaines d'intervention ».

D'autre part, les Objectifs spécifiques mentionnés dans les fiches sont tirés d'exemples d'actions indicatives qui pourraient être soutenues. Ces actions sont listées dans le Manuel du Programme Interreg NEXT MED 2021 - 2027 ; comme indiqué dans le document, ces actions ne sont pas exhaustives et ne sont que des exemples pour guider les demandeurs. De même, les Objectifs spécifiques des fiches ne sont ni exhaustifs ni obligatoires et ne proposent qu'un éventail d'options possibles qui peuvent être modifiées, améliorées et adaptées aux spécificités du projet de chaque proposition de projet.

Il appartient au demandeur de définir la liste des activités et réalisations du projet qui permettront au projet d'atteindre les résultats attendus et l'objectif spécifique décrits dans chaque GT ; comme dans le cas de l'objectif spécifique, les activités, les résultats attendus et les réalisations contenus dans les fiches ne sont que des exemples et ne lient pas les candidats dans leurs choix.

Quant aux indicateurs utilisés pour évaluer la performance du projet, ils doivent être choisis parmi une liste prédéfinie d'indicateurs, mais ces indicateurs, fournis par le programme, ne sont ni spécifiques ni détaillés. La tâche du demandeur est de définir chaque indicateur de projet qui sera lié à chaque indicateur de programme prédéfini. Par exemple, l'indicateur « RCO87 Organisations coopérant au-delà des frontières » doit être rédigé en précisant le type d'organisation, le contexte géographique, le secteur d'intervention, l'étendue de la coopération et le contexte temporel.

Au niveau des réalisations, plus d'un indicateur de projet peut être rédigé. Pour l'indicateur « RCO01 Entreprises soutenues désagrégées par taille (micro, petite, moyenne) », en plus de détailler ce qui est mentionné précédemment dans ce paragraphe, le demandeur peut établir un deuxième indicateur lié à l'indicateur RCO01

concernant le « nombre de personnes ayant des compétences accrues dans un domaine donné grâce au projet ».

Il faut également ajouter pour chaque indicateur les valeurs correspondant à la valeur de référence et à la valeur cible. La valeur de référence est un point de référence qui exprime la situation avant le démarrage du projet. La valeur cible est l'objectif fixé par le projet.

Un autre aspect clé dans la rédaction de la proposition concerne les liens entre les indicateurs de réalisation et les indicateurs des objectifs spécifiques. Les liens ont déjà été établis, les informations correspondantes se trouvent dans le document méthodologique du cadre de performance du Programme Interreg NEXT MED; à la page 16 du document se trouve un tableau sur la définition des indicateurs de réalisation, où l'on peut voir comment les indicateurs de réalisation sont liés aux indicateurs des objectifs spécifiques et aux types d'actions. Le demandeur est tenu de se tenir à ces liens.

Priorité	Programme Objectif spécifique	Champ d'intervention
1	RSO1.1	29. Processus de recherche et d'innovation, transfert de technologies et coopération entre entreprises, centres de recherche et universités, mettant l'accent sur l'économie à faible intensité de carbone, la résilience et l'adaptation au changement climatique
1	RSO1.1	030. Processus de recherche et d'innovation, transfert de technologies et coopération entre entreprises mettant l'accent sur l'économie circulaire
1	RSO1.1	005. Investissements dans les actifs incorporels des microentreprises directement liés aux activités de recherche et d'innovation
1	RSO1.1	026. Soutien aux pôles d'innovation, y compris entre entreprises, aux organismes de recherche, aux autorités publiques et aux réseaux d'entreprises bénéficiant principalement aux PME
1	RSO1.1	028. Transfert de technologies et coopération entre les entreprises, les centres de recherche et le secteur de l'enseignement supérieur
1	RSO1.3	023. Développement des compétences pour la spécialisation intelligente, la transition industrielle, l'esprit d'entreprise et la capacité d'adaptation des entreprises au changement
1	RSO1.3	137. Soutien au travail indépendant et à la création d'entreprises
1	RSO1.3	026. Soutien aux pôles d'innovation, y compris entre entreprises, aux organismes de recherche, aux autorités publiques et aux réseaux d'entreprises bénéficiant principalement aux PME
1	RSO1.3	021. Développement commercial et internationalisation des PME, y compris les investissements productifs
2	RSO2.1	044. Rénovation énergétique ou mesures d'efficacité énergétique concernant les infrastructures publiques, projets de démonstration et mesures d'accompagnement



2	RSO2.1	046. Soutien aux entités qui fournissent des services contribuant à l'économie à faible intensité de carbone et à la résilience au changement climatique, y compris des mesures de sensibilisation
2	RSO2.1	041. Rénovation en vue d'accroître l'efficacité énergétique du parc de logements existant, projets de démonstration et mesures de soutien
2	RSO2.4	059. Mesures d'adaptation au changement climatique et prévention et gestion des risques liés au climat : incendies (y compris sensibilisation, systèmes de protection civile et de gestion des catastrophes, infrastructures et approches fondées sur les écosystèmes)
2	RSO2.4	060. Mesures d'adaptation au changement climatique et prévention et gestion des risques liés au climat : autres, comme les tempêtes et les sécheresses (y compris sensibilisation, systèmes de protection civile et de gestion des catastrophes, infrastructures et approches fondées sur les écosystèmes)
2	RSO2.4	058. Mesures d'adaptation au changement climatique et prévention et gestion des risques liés au climat : inondations et glissements de terrain (y compris sensibilisation, systèmes de protection civile et de gestion des catastrophes, infrastructures et approches fondées sur les écosystèmes)
2	RSO2.5	064. Gestion de l'eau et conservation des ressources en eau (y compris la gestion des bassins hydrographiques, les mesures spécifiques d'adaptation au changement climatique, la réutilisation, la réduction des fuites)
2	RSO2.5	066. Collecte et traitement des eaux usées conformes aux critères d'efficacité énergétique
2	RSO2.6	067. Gestion des déchets ménagers : mesures de prévention, de réduction, de tri, de réutilisation et de recyclage
2	RSO2.6	075. Soutien aux processus productifs respectueux de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources dans les PME
3	RSO4.2	140. Soutien à l'adéquation au marché du travail et aux transitions
3	RSO4.2	145. Soutien au développement des compétences numériques
3	RSO4.2	152. Mesures visant à promouvoir l'égalité des chances et la participation active à la société
3	RSO4.2	151. Soutien à l'éducation des adultes (hormis les infrastructures)
3	RSO4.5	160. Mesures visant à améliorer l'accessibilité, l'efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé (hormis les infrastructures)
3	RSO4.5	131. Numérisation dans le domaine des soins de santé
4	ISO6.6	173. Renforcement des capacités institutionnelles des pouvoirs publics et des parties prenantes pour la mise en œuvre de projets et d'initiatives de coopération territoriale dans un contexte transfrontalier, transnational, maritime et interrégional

Tableau2 : Domaines d'intervention Interreg NEXT MED

5.2.1 Logique d'intervention : exemples de fiches projets

Ce paragraphe vise à fournir deux exemples de schémas de projet possibles, en essayant de montrer la structure possible d'une logique d'intervention de projet.

Chaque cellule de la fiche représente un champ à remplir par les candidats dans le formulaire électronique. Différentes couleurs ont été utilisées pour indiquer que chaque cellule représente une étape distincte dans la soumission de la proposition. De plus, chaque cellule peut être remplie soit en sélectionnant un élément dans une liste déroulante, soit sous forme de texte libre par les candidats.

COULEURS DE RÉFÉRENCE

Les cellules en orange contiennent la description

Les cellules en bleu indiquent le niveau correspondant dans la chaîne de résultats

Les cellules vertes sont celles dont les éléments doivent être choisis parmi des listes fournies par le Programme Interreg NEXT MED

Lors de la soumission de la proposition, le partenariat doit d'abord sélectionner l'objectif général du projet, qui doit être choisi parmi la liste des objectifs généraux possibles. En fait, ceux-ci découlent des objectifs spécifiques du programme Interreg NEXTMED, comme expliqué dans la section « 4.1.2 Interreg NEXT MED et projets ».

Le partenariat doit ensuite sélectionner le domaine d'intervention le plus pertinent du projet. Il s'agit d'une étape importante puisque le type d'intervention influence les liens entre les indicateurs de réalisation et les indicateurs de résultat ainsi que le suivi respectif de la mise en œuvre au niveau du programme.

Les objectifs spécifiques du projet doivent être obtenus à partir des exemples d'actions indicatives qui sont inclus dans le document méthodologique du programme Interreg NEXT MED. Il convient de répéter que les activités présentées dans ce document **ne sont pas exhaustives et ne sont que des exemples pour les demandeurs**.

Il est fortement recommandé aux candidats d'essayer d'identifier un seul objectif spécifique pour le projet, car cela facilitera à la fois la préparation de la proposition et la mise en œuvre du projet. Un maximum de deux objectifs spécifiques peut être identifiés.

L'objectif spécifique sera atteint grâce à l'obtention des résultats attendus du projet. Ces éléments doivent être identifiés par les demandeurs en même nombre que les Objectifs Spécifiques (un résultat attendu pour chaque objectif spécifique). **Un résultat attendu ne peut être lié qu'à un seul Objectif Spécifique**. Dans le cas d'un résultat attendu complexe, sa description peut contenir plusieurs éléments. Chaque résultat attendu sera mesuré au moyen des indicateurs de résultat disponibles dans la liste, qui dépendront du type d'intervention sélectionné lors de l'étape précédente de soumission de la



Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

proposition.

Il est essentiel d'indiquer la valeur cible de chaque indicateur, et chaque indicateur doit être entièrement et minutieusement détaillé. Comme indiqué dans la fiche, les candidats doivent prendre dûment en considération deux aspects clés concernant chaque indicateur. La première consiste à fournir des informations claires sur le type, le secteur, la portée, la zone géographique et la période de chaque indicateur ; tandis que la seconde consiste à expliquer clairement comment la valeur cible sera calculée et comment l'indicateur sera suivi.





Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

Priorité 1 : Une Méditerranée plus compétitive et intelligente

Code couleur pour les champs clés	Description de la colonne	Niveau au sein de la chaîne de résultats	Sélection guidée para le Programme NEXT MED (plusieurs options)	A identifier par le partenariat
Objectif général	Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs (NEXT MED 1.3L'objectif spécifique du Programme devient l'objectif général du projet)			
Domaine d'intervention principal du projet - 021. Développement commercial et internationalisation des PME, y compris les investissements productifs (Recommandé à partir de la liste A.1.3.1)				
Chaîne de résultats	Indicateurs du projet	Valeurs cibles	Informations détaillées sur l'indicateur	
Portée du projet	Objectif spécifique : Améliorer les conditions environnementales pour la co-crédation de start-ups et spin-offs(Recommandé à partir de la liste à la section : A.1.3.1 ²)			
	RÉSULTAT ATTENDU - Augmentation du partage des connaissances entre les organisations sectorielles - Amélioration de l'accès à des solutions innovantes mises à l'essai pour les entreprises du secteur	RCR84 Organisations coopérant par-delà les frontières après la fin d'un projet	Indiquez la valeur cible à atteindre par le projet pour l'indicateur choisi.	Précisez le type d'organisation et/ou d'individu, le secteur, la portée/thématique, la zone géographique, l'horizon temporel comment la valeur a été calculée et comment vous allez réaliser le suivi de cet indicateur.
		RCR104 Solutions adoptées ou développées par des organisations	Indiquez la valeur cible à atteindre par le projet pour l'indicateur choisi.	Précisez le type d'organisation et/ou d'individu, le secteur, la portée/thématique, la zone géographique, l'horizon temporel comment la valeur a été calculée et comment vous allez réaliser le suivi de cet indicateur.

²Voir le document méthodologique du cadre de performance du Programme Interreg MED



REGIONE AUTÓNOMA
DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA
DELLA SARDEGNA

#everythingMEDpossible





Réalisations	RÉALISATION 1: Des réseaux ou partenariats internationaux sont créés et renforcés	RCO07 Organisations qui coopèrent par-delà les frontières	Indiquez la valeur cible à atteindre par le projet pour l'indicateur choisi.	Précisez le type d'organisation et/ou d'individu, le secteur, la portée/thématique, la zone géographique, l'horizon temporel comment la valeur a été calculée et comment vous allez réaliser le suivi de cet indicateur.
	RÉALISATION 2: Capacité accrue des entrepreneurs sélectionnés à identifier des opportunités communes	RCO01 Entreprises bénéficiant d' un soutien, réparties selon la taille (Micro, petite, moyenne)	Indiquez la valeur cible à atteindre par le projet pour l'indicateur choisi.	Précisez le type d'organisation et/ou d'individu, le secteur, la portée/thématique, la zone géographique, l'horizon temporel comment la valeur a été calculée et comment vous allez réaliser le suivi de cet indicateur.
	RÉALISATION 3: Les plans d'affaires des MPME sélectionnées sont rédigés/améliorés	RCO01 Entreprises bénéficiant d' un soutien, réparties selon la taille (Micro, petite, moyenne)	Indiquez la valeur cible à atteindre par le projet pour l'indicateur choisi.	Précisez le type d'organisation et/ou d'individu, le secteur, la portée/thématique, la zone géographique, l'horizon temporel comment la valeur a été calculée et comment vous allez réaliser le suivi de cet indicateur.
	RÉALISATION 4: Les opportunités d'investissement pour les start-ups et spin-offs innovantes sont renforcées.	RCO02 Entreprises soutenues au moyen de subventions	Indiquez la valeur cible à atteindre par le projet pour l'indicateur choisi.	Précisez le type d'organisation et/ou d'individu, le secteur, la portée/thématique, la zone géographique, l'horizon temporel comment la valeur a été calculée et comment vous allez réaliser le suivi de cet indicateur.
Activités	GT1	Énumérez quelles sont les activités clés afin de mener à bien la réalisation (max 3 activités clés par résultat) : ACTIVITÉS DE GESTION		
	GT2	Énumérez quelles sont les activités clés afin de mener à bien la réalisation (max 3 activités clés par résultat) : ACTIVITÉS DE COMMUNICATION		
	GT3 (technique)	Énumérez quelles sont les activités clés afin de mener à bien la réalisation (max 3 activités clés par résultat) : RÉALISATION 3.1: Des réseaux ou partenariats internationaux sont créés et renforcés 3.1.1 Mise en place d'un réseau international de start-ups et spin-offs. (Ajouter le coût total prévu de cette activité) 3.1.2 Capitalisation and exploitation of the best practices and previous pilot experiences. (Ajouter le coût total prévu de cette activité) RÉALISATION 3.2: Capacité accrue des entrepreneurs sélectionnés à identifier des opportunités communes 3.2.1 Planification, organisation et conduite de sessions de formation en partage de connaissances. (Ajouter le coût total prévu de cette activité)		



	GT4 (technique)	<p>Énumérez quelles sont les activités clés afin de mener à bien la réalisation (max 3 activités clés par résultat) :</p> <p>RÉALISATION 4.3: Les plans d'affaires des MPME sélectionnées sont rédigés/améliorés</p> <p>4.3.1 Appui à l'élaboration/à la mise à jour du plan d'affaires des MPME sélectionnées. <i>(Ajouter le coût total prévu de cette activité)</i></p> <p>RÉALISATION 4.4: Les opportunités d'investissement pour les start-ups et spin-offs innovantes sont renforcées.</p> <p>4.4.1 Élaboration d'un appel à propositions pour les MPME ciblées. <i>(Ajouter le coût total prévu de cette activité)</i></p> <p>4.4.2 Soutenir la mise en œuvre et le suivi des subventions. <i>(Ajouter le coût total prévu de cette activité)</i></p>
--	-----------------	--

Priorité 2 : Une Méditerranée plus verte, à faibles émissions de carbone et résiliente

Code couleur pour les champs clés	Description de la colonne	Niveau au sein de la chaîne de résultats	Sélection guidée para le Programme NEXT MED (plusieurs options)	A identifier par le partenariat
-----------------------------------	---------------------------	--	---	---------------------------------

Objectif général	Promouvoir l'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre <i>(NEXT MED 2.1 L'objectif spécifique du Programme devient l'objectif général du projet)</i>			
	Domaine d'intervention principal du projet - 041. Rénovation en vue d'accroître l'efficacité énergétique du parc de logements existant, projets de démonstration et mesures de soutien <i>(Extrait de la liste)</i>			
	Chaîne de résultats	Indicateurs du projet	Valeurs cibles	Informations détaillées sur l'indicateur
Portée du projet	OBJECTIF SPECIFIQUE 1 (OS1) : Accroître la participation des citoyens au soutien des solutions en matière d'efficacité énergétique. <i>(Recommandé à partir de la liste à la section A.2.1.3³)</i>			
	OBJECTIF SPECIFIQUE 2 (OS2) : Améliorer l'efficacité énergétique des infrastructures existantes identifiées. <i>(Recommandé à partir de la liste : A.2.1.1⁴)</i>			
	RÉSULTAT ATTENDU 1 (OS1) : Une plate-forme transnationale durable pour promouvoir des solutions en matière d'efficacité énergétique est mise en place et est utilisée par les organisations impliquées dans l'action.	RCR85 Participations à des actions communes par- de là les frontières après la fin d'un projet	<i>Indiquez la valeur cible à atteindre par le projet pour l'indicateur choisi.</i>	<i>Précisez le type d'organisation, le secteur, la portée, la zone géographique et l'horizon temporel, comment la valeur a été calculée et comment vous allez réaliser le suivi de cet indicateur.</i>

³Voir document méthodologique du cadre de performance du Programme Interreg NEXT MED

⁴Voir document méthodologique du cadre de performance du Programme Interreg NEXT MED



	RÉSULTAT ATTENDU 2 (OS2) : Accès amélioré à des solutions innovantes mises à l'essai en matière d'efficacité énergétique.	RCR104 Solutions adoptées ou développées par des organisations	Indiquez la valeur cible à atteindre par le projet pour l'indicateur choisi.	Précisez le type d'organisation, le secteur, la portée, la zone géographique et l'horizon temporel, comment la valeur a été calculée et comment vous allez réaliser le suivi de cet indicateur.
Les réalisations	RÉALISATION 1 : Un outil numérique pour mener une campagne de sensibilisation est mis en place	RCO81 Participations à des actions communes transfrontalières	Indiquez la valeur cible à atteindre par le projet pour l'indicateur choisi.	Précisez le type de participation, le secteur, le périmètre, la zone géographique et l'horizon temporel comment la valeur a été calculée et comment vous allez réaliser le suivi de cet indicateur.
	RÉALISATION 2 : Les résultats de la recherche appliquée sont mis en œuvre afin de concevoir des solutions innovantes.	RCO87 Organisations qui coopèrent par-delà les frontières	Indiquez la valeur cible à atteindre par le projet pour l'indicateur choisi.	Précisez le type d'organisation et/ou d'individu, le secteur, la portée/thématique, la zone géographique, l'horizon temporel comment la valeur a été calculée et comment vous allez réaliser le suivi de cet indicateur.
	RÉALISATION 3 : Des projets innovants à l'échelle pilote sont mis en œuvre	RCO84 Actions pilotes élaborées conjointement et mises en œuvre dans le contexte des projets	Indiquez la valeur cible à atteindre par le projet pour l'indicateur choisi.	Précisez le type d'action pilote, le secteur, la portée, la zone géographique et le calendrier comment la valeur a été calculée et comment vous allez réaliser le suivi de cet indicateur.
	RÉALISATION4: Un partenariat transnational pour évaluer les projets pilotes est établi	RCO87 Organisations qui coopèrent par-delà les frontières	Indiquez la valeur cible de l'indicateur choisi à atteindre par le projet.	Précisez le type de participation, le secteur, le périmètre, la zone géographique et l'horizon temporel comment la valeur a été calculée et comment vous allez réaliser le suivi de cet indicateur.
Activités	GT1	Énumérez quelles sont les activités clés afin de mener à bien la réalisation (max 3 activités clés par résultat) : ACTIVITÉS DE GESTION		
	GT2	Énumérez quelles sont les activités clés afin de mener à bien la réalisation (max 3 activités clés par résultat) : ACTIVITÉS DE COMMUNICATION		



GT3 (technique)	<p>Énumérez quelles sont les activités clés afin de mener à bien la réalisation (max 3 activités clés par résultat) :</p> <p>RÉALISATION 3.1 : Un outil numérique pour mener une campagne de sensibilisation est mis en place</p> <p>3.1.1 Définition du fonctionnement de la plateforme. <i>(Ajouter le coût total prévu de cette activité)</i></p> <p>3.1.2 Création de la plateforme. <i>(Ajouter le coût total prévu de cette activité)</i></p> <p>3.1.3 Mise en œuvre de campagnes de sensibilisation. <i>(Ajouter le coût total prévu de cette activité)</i></p>
GT4 (technique)	<p>Énumérez quelles sont les activités clés afin de mener à bien la réalisation (max 3 activités clés par résultat) :</p> <p>RÉALISATION 4.2 : Les résultats de la recherche appliquée sont mis en œuvre afin de concevoir des solutions innovantes</p> <p>4.2.1 Compilation d'une liste de solutions innovantes possibles. <i>(Ajouter le coût total prévu de cette activité)</i></p> <p>4.2.2 Capitalisation et exploitation des bonnes pratiques antérieures et des expériences pilotes. <i>(Ajouter le coût total prévu de cette activité)</i></p> <p>4.2.3 Conception conjointe d'une intervention pilote pour améliorer l'efficacité énergétique. <i>(Ajouter le coût total prévu de cette activité)</i></p>
GT5 (technique)	<p>Énumérez quelles sont les activités clés afin de mener à bien la réalisation (max 3 activités clés par résultat) :</p> <p>RÉALISATION 5.3 : Des projets innovants à l'échelle pilote sont mis en œuvre</p> <p>5.3.1 Mise en œuvre d'une intervention pilote pour améliorer l'efficacité énergétique. <i>(Ajouter le coût total prévu de cette activité)</i></p> <p>5.3.2 Mise en œuvre des activités de renforcement des capacités. <i>(Ajouter le coût total prévu de cette activité)</i></p> <p>RÉALISATION 5.4 : Un partenariat transnational pour évaluer les projets pilotes est établi</p> <p>5.4.1 Mise en place du mécanisme d'évaluation des projets pilotes. <i>(Ajouter le coût total prévu de cette activité)</i></p> <p>5.4.2 Suivi et évaluation des projets pilotes. <i>(Ajouter le coût total prévu de cette activité)</i></p>



Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

Chapitre 6 : Activités de suivi

Les activités de suivi sont essentielles dans tout projet, dans ce contexte, les activités de suivi se réfèrent à l'examen et à l'évaluation continus des activités du projet, des résultats, de l'objectif spécifique et de l'objectif général pour s'assurer que le projet reste sur la bonne voie et atteint les objectifs fixés.

L'une des principales raisons pour lesquelles le suivi est si important est de garantir le respect des règles et réglementations Interreg NEXT MED. Le programme exige des rapports réguliers sur l'avancement technique et la gestion financière du projet. Sans un suivi adéquat, il peut être difficile de collecter et de rapporter les données requises, ce qui entraîne des retards de paiement ou même l'arrêt du projet.

Un autre aspect essentiel du suivi est d'identifier tout problème ou risque pouvant survenir lors de la mise en œuvre du projet. Un suivi régulier permet aux chefs de projet d'identifier rapidement les problèmes potentiels et de prendre rapidement des mesures correctives. Cela peut empêcher les petits problèmes de devenir des problèmes importants qui pourraient faire dérailler le projet.

Les activités de suivi aident également les équipes de projet à rester responsables envers les parties prenantes, les bénéficiaires et les partenaires impliqués dans le projet. Grâce à un suivi régulier, les chefs de file peuvent suivre les progrès vers la réalisation des objectifs du projet et s'assurer que les activités du projet correspondent aux besoins et aux attentes des parties prenantes.

En plus d'assurer la conformité, l'atténuation des risques et la responsabilisation, les activités de suivi peuvent également contribuer à améliorer la performance du projet. En examinant et en évaluant régulièrement les activités du projet et la réalisation des indicateurs, les chefs de projet peuvent identifier les domaines à améliorer.

Afin d'assurer la mise en place d'un système de suivi adéquat, il est nécessaire d'élaborer un plan de suivi qui prend en compte les indicateurs utilisés dans la matrice du cadre logique pour mesurer le niveau d'avancement des réalisations, de l'objectif spécifique et de l'objectif général.

Le plan de suivi doit inclure une description détaillée des activités de suivi, telles que la fréquence du suivi, les méthodes de collecte de données, les procédures d'analyse des données et les exigences de rapport Interreg NEXT MED. Le plan de suivi doit être élaboré en concertation avec les partenaires du projet et, le cas échéant, les bénéficiaires.

Il est crucial d'attribuer des responsabilités aux parties prenantes concernées ; cela comprend l'identification de qui sera responsable de la réalisation des activités de surveillance, qui sera responsable de la collecte et de l'analyse des données, et qui sera responsable de la communication des résultats. Il est important de veiller à ce qu'il y ait une communication et une coordination claires entre les parties prenantes responsables



REGIONE AUTONOMA
DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA
DELLA SARDEGNA

#everythingMEDpossible





Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

du suivi.

Les premières activités à réaliser sont la collecte et l'analyse des données concernant les activités et les indicateurs du projet. Les données peuvent être recueillies par diverses méthodes, telles que des enquêtes, des entretiens, des groupes de discussion et des observations. Les données doivent être analysées en identifiant et en corrigeant les erreurs, les incohérences ou les valeurs manquantes dans l'ensemble de données, en effectuant des observations statistiques simples, en visualisant les données au moyen de graphiques ou de diagrammes et, enfin, en tirant des conclusions.

Les résultats des activités de suivi doivent être communiqués au Programme et aux autres partenaires en temps opportun et de manière transparente. Le reporting doit être effectué conformément aux exigences de reporting Interreg NEXT MED, qui comprennent des rapports périodiques financiers et narratifs intérimaires et finaux conformément aux règles spécifiques du contrat de subvention. Le rapport doit également inclure une évaluation des progrès du projet vers la réalisation de ses objectifs, de tout problème ou risque identifié et de toute mesure prise pour y répondre.

Sur la base des résultats des activités de suivi, des mesures correctives doivent être prises, chaque fois que nécessaire, pour garantir que le projet reste sur la bonne voie et atteint ses objectifs. Cela peut inclure des modifications du plan du projet, une réaffectation des ressources ou une révision des activités du projet. Dans tous les cas, ces mesures seront considérées comme exceptionnelles, devront toujours être partagées et convenues avec les autres partenaires et devront être soumises au Programme Interreg NEXT MED pour approbation, selon les modalités à définir pour les modifications au projet.

Les activités de suivi doivent être continues tout au long de la mise en œuvre du projet pour garantir que le projet reste sur la bonne voie et atteint ses objectifs. L'amélioration continue devrait être un objectif clé des activités de suivi, et les enseignements tirés du suivi devraient être utilisés pour améliorer les performances du projet.

Chapitre 7 : Examiner et Réviser

Une étape cruciale dans la conception et la rédaction d'une bonne proposition de projet consiste à examiner et à réviser la proposition avant sa soumission. Il est essentiel de s'assurer que la proposition soit claire, convaincante et sans erreur et qu'elle réponde aux exigences du programme.

Il est fortement recommandé d'examiner la proposition dans son intégralité pour s'assurer qu'elle est bien organisée et respecte le format et les directives fournis dans l'appel à propositions. Vérifiez que toutes les sections requises ont été remplies et que les informations sont exactes et à jour.

Examinez ensuite le cadre logique pour vous assurer qu'il est cohérent et qu'il existe un lien logique entre l'objectif, les activités et les indicateurs du projet. Assurez-vous que le





Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

cadre logique est conforme à la description du projet et au plan budgétaire.

Vérifiez que le plan budgétaire est réaliste et réalisable, et qu'il s'aligne sur l'idée du projet et le cadre logique.

Examinez également le plan de mise en œuvre pour vous assurer qu'il est détaillé et spécifique et qu'il comprend toutes les tâches, activités et étapes nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Il est important que quelqu'un d'autre examine la proposition afin d'avoir un point de vue externe. Une tierce personne peut signaler les erreurs, les incohérences ou les points à améliorer qui auraient pu être négligés.

Avant de commencer la soumission de la proposition, il est recommandé de vous familiariser avec la plateforme en ligne à utiliser pour le processus. Le Programme Interreg NEXT MED fournira des outils afin de guider le demandeur à travers les différentes étapes de soumission de la proposition. Afin d'éviter toute perte de temps, le demandeur doit connaître chaque étape du processus et doit disposer de tous les documents et informations nécessaires pour soumettre la proposition dans son intégralité.

Le demandeur doit au préalable organiser les informations selon les besoins de la plateforme, le projet doit être divisé en GT, le budget global doit être organisé en conséquence, les informations techniques doivent être disponibles pour un copier-coller rapide dans les différentes sections de la plateforme de soumission.

Il est très important de garder à l'esprit que chaque section du formulaire de candidature en ligne est caractérisée par un nombre limité de caractères, une utilisation rationnelle de l'espace disponible est donc essentielle. Surtout, les informations et données requises doivent être renseignées dans chaque rubrique, en évitant autant que possible les répétitions inutiles.

Encadré 5 : Conseil pratique

Conclusion

Ce manuel fournit des informations complètes sur la manière de rédiger une bonne proposition de projet pour l'appel à propositions Interreg NEXT MED. Pour résumer les principaux enseignements du manuel, il est important de comprendre le but et les exigences de l'appel, d'identifier le(s) public(s) cible(s) et de définir clairement les objectifs de la proposition. Cela nécessite de mener des recherches approfondies et de recueillir des informations pertinentes pour étayer la proposition. Le récit de la proposition doit être clair, concis et convaincant, et doit aborder tous les éléments requis et garantir la conformité avec les réglementations et directives de financement de



Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

l'UE.

Pour augmenter les chances de succès, il est important de répondre aux besoins et priorités spécifiques du public cible, de mettre en valeur l'impact et la durabilité du projet proposé et de mettre en évidence sa valeur ajoutée par rapport aux solutions existantes. L'équipe à l'origine de la proposition doit démontrer son expertise et ses qualifications, et établir des partenariats et des collaborations solides avec les parties prenantes concernées.

Pour des ressources et une assistance supplémentaire, les ressources en ligne de l'UE⁵ fournissent des informations détaillées sur l'ensemble de l'approche de gestion du cycle de vie du projet (GCP). Les agences de financement nationales ou régionales peuvent fournir des conseils et un soutien, et des organisations professionnelles telles que des cabinets de conseil ou des instituts de recherche peuvent offrir une assistance pour la rédaction de propositions et la gestion de projet. Les opportunités de réseautage et d'apprentissage, telles que les ateliers et les séminaires, peuvent également fournir des informations et des commentaires précieux sur la rédaction de la proposition.

⁵<https://wikis.ec.europa.eu/display/ExactExternalWiki>

